

Contrat pédagogique Stage en service d'urgences Phase socle

Semestre _____ 20__ à _____ 20__

Centre hospitalier de _____

Ce contrat est passé entre,

- Le Dr Cécile Renoux, coordonnateur local du DES de médecine générale
- _____, l'interne
- Le Dr _____, chef de service des urgences
- Le Dr _____, référent pédagogique du stage (si différent du chef de service)

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

L'interne est affecté par l'ARS Centre Val de Loire dans un service hospitalier agréé, en raison de ses qualités formatrices pour la médecine générale et de capacités d'encadrement nécessaires à la phase socle. Le service des urgences accueille l'interne, inscrit en phase socle du DES de médecine générale à la faculté de médecine de Tours sur une période de 6 mois. Le stage est réalisé soit en premier, soit en second semestre du DES de médecine générale. Lors de la phase socle, l'étudiant acquiert des connaissances de bases spécifiques à la spécialité suivie et construit un premier niveau socle des compétences nécessaires à l'exercice de la profession. L'autonomie est relative et l'encadrement des étudiants doit être permanent, lors de cette phase initiale du 3^{ème} cycle des études médicales.

Article 2 : temps de travail des internes

Le planning de stage est établi en respectant le règlement interne de l'établissement d'affectation et la réglementation du 26 février 2015. **Le chef de service s'engage à libérer l'interne pour la réalisation de ses temps de formation et l'interne s'engage à prévenir le chef de service suffisamment à l'avance.**

Article 3 : objectifs de stage

Le stage dans un service d'urgences a pour but d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires à l'exercice futur de la médecine générale. L'étudiant doit être mis progressivement en autonomie et les situations vécues discutées avec le référent pédagogique ou les praticiens seniors présents.

Pendant ce stage, l'étudiant travaillera au développement des **6 compétences en médecine générale**, dans l'objectif de valider la phase socle en fin de première année.

Certaines composantes de ces compétences seront travaillées et validées en stage d'urgences :

1. Niveau intermédiaire de la compétence « Premier recours »

- Recueille, accepte sans rejeter et analyse les demandes explicites les plus fréquentes, tente de les gérer en repérant la demande réelle en essayant de les hiérarchiser dans une vision centrée maladie plus que patient et tenant compte des prévalences liées au contexte

- Décide sans avoir systématiquement obtenu un diagnostic de maladie et accepte d'en parler au patient

- Accepte l'idée que les demandes urgentes recouvrent aussi des urgences ressenties

2. Niveau intermédiaire de la compétence « Relation, communication, approche centrée patient »

- Met en œuvre une relation avec les intervenants (y compris paramédicaux et médicosociaux) en adaptant les moyens de communication et d'information à la situation et à l'intervenant avec lequel il communique

3. Niveau intermédiaire de la compétence « Approche globale, prise en compte de la complexité »

- A conscience qu'une situation clinique ne peut pas se réduire au diagnostic médical et qu'il est nécessaire d'intégrer d'autres aspects pour comprendre et gérer cette situation clinique

4. Niveau novice de la compétence « Continuité, suivi, coordination des soins autour du patient »

- Transmet les informations nécessaires à la continuité des soins

- Utilise et prend en compte les informations des autres intervenants

- Utilise et renseigne le dossier médical dans une optique de suivi
- 5. Niveau novice de la compétence « Education, prévention, dépistage, santé individuelle et communautaire »**
 - Se sent responsable de la gestion de la santé du patient
- 6. Niveau novice de la compétence « Professionnalisme »**
 - Accepte son rôle d'interne
 - Présente un engagement altruiste envers le patient

Pendant ce stage, l'étudiant sera confronté à **plusieurs familles de situations** du programme de formation :

- 1. Situations liées à des problèmes aigus / non programmés / dans le cadre des urgences réelles ou ressenties**
 - a. Situations de patients qui présentent des plaintes ou états urgents de nature somatique médicaux : défaillances des fonctions vitales ou risque de défaillances de ces fonctions.
 - b. Situations de patients qui présentent des plaintes ou états urgents de nature chirurgicale.
 - c. Situations de patients qui présentent des plaintes du domaine des urgences ressenties.
 - d. Situations de patients présentant des crises aiguës de nature psychiatrique ou psychique / ou relationnelle (patient très agressif).
 - e. Situations de patients présentant des problèmes médico sociaux aigus nécessitant une réponse rapide.
- 2. Situations liées à des problèmes aigus / non programmés / fréquents / exemplaires**
 - a. Situations de patients présentant des plaintes médicalement inexpliquées/ plaintes d'origine fonctionnelle/ plaintes somatiques inexpliquées
 - b. Situations de patients qui présentent des troubles somatiques, en particulier les pathologies prévalentes de toute nature, à tous les âges de la vie.

Article 4 : engagement des référents pédagogiques

Le chef de service ou le référent pédagogique (si différent) procèdera, tout au long du stage, à une évaluation formative régulière et à l'issue du stage, à une évaluation de l'interne selon les critères définis par le DUMG. Il s'engage :

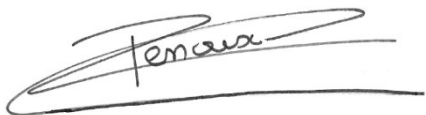
- A rédiger à la fin de la période de stage (**au moins 15 jours avant la fin du stage**) et si besoin, **au moins une semaine avant la commission phase socle**, son appréciation argumentée sur les compétences professionnelles de l'interne et sa progression
- A signaler au DUMG toutes les difficultés perçues dans la progression de l'interne, dans son comportement ou les éventuelles absences (arrêt maladie).

Fait à _____, le _____

Un exemplaire déposé sur Celene dans les 15 premiers jours du stage, une copie conservée par chaque signataire. Aucune copie ultérieure ne sera fournie par le DUMG.

Le coordonnateur local du DES de médecine générale de Tours

Dr Cécile Renoux



Docteur _____, chef de service :
pédagogique :

Docteur _____, référent

L'interne :